



Saint-Pargoire

Bulletin communal - www.ville-saintpargoire.com

SOMMAIRE

Le mot du Maire

p02



Le Service Enfance et Jeunesse

р03



Bibliothèque p05



Les écoles p06



Ram / Microcrèche p09



Sport et culture p10



L'intergénérationnel p12



Photo couverture : la nouvelle classe de l'école Jean Jaurès

Mairie de Saint-Pargoire

Place de l'hôtel de ville 34230 Saint-Pargoire Tél: 04 67 98 70 01 Fax: 04 67 98 75 28 mairie@ville-saintpargoire.com

Maquette et impression: KOMUNIKADO www.komunikado.fr

Le mot du Maire



Nos enfants sont notre avenir. Dans un territoire en pleine mutation nous devons aménager et organiser le devenir de ces jeunes qui seront les acteurs du futur.

Saint-Pargoire est une commune vivante, 25% des habitants ont moins de 18 ans et près de 300 enfants sont scolarisés dans ses écoles.

C'est pourquoi nous avons choisi d'éditer un numéro spécial de la gazette municipale dédié à la petite enfance et à la jeunesse.

La municipalité a érigé la scolarité et les services périscolaires complémentaires en priorité absolue. En effet depuis 2008 nous avons souhaité adapter, moderniser, anticiper les besoins futurs mais surtout améliorer l'ensemble des équipements scolaires et périscolaires.

La rigueur budgétaire nous a imposé de réaliser les travaux par tranches, année après année, mais cette édition vous donnera une vision globale de l'ensemble de ces chantiers où la commune a investi pour ses enfants.

L'intercommunalité nous accompagne aussi à travers ses compétences comme la lecture publique, le RAM ou la petite enfance.

Quel que soit le programme réalisé, quelle que soit sa taille ou son impact financier, l'enjeu reste le même : des services compétents, une offre diversifiée afin que les enfants puissent avoir des loisirs, se cultiver, progresser.

Nous œuvrons afin de créer les meilleures conditions à l'épanouissement de nos enfants, pour leur permettre d'avoir les meilleurs outils pour forger leur avenir.

L'épanouissement de nos enfants, c'est aussi l'intégration de tous quelles que soient les origines culturelles ou sociales. Naturellement, les enfants partagent, échangent et mettent en commun expériences sans pensée; cette spontanéité, cet élan sont des exemples à suivre pour nous autres adultes, parfois enfermés dans des conflits ou tributaires de stéréotypes dépassés qui nous empêchent de vivre en bonne harmonie les uns avec les autres.

Natalité...

2008 : 45 2009 : 24 2010 : 31 2011 : 34 2012 : 17



... et cadeaux

Depuis 2010 la commune célèbre l'arrivée au monde des nouveaux Saint-Pargoriens.

Ainsi 82 chèques naissance d'une valeur de 15€ ont été offerts.



Le Service Enfance Jeunesse

Le Service Enfance Jeunesse gère les activités scolaires et périscolaires à Saint-Pargoire. L'un des piliers de ce service est implanté à l'ancien boulodrome. Il se compose de trois entités sous la direction d'un responsable du Service Enfance Jeunesse : la cantine scolaire, l'ALAE et l'ALSH.

Le restaurant scolaire

est fréquenté par les élèves des trois écoles de notre bourg : l'école maternelle Jean Jaurès, l'école primaire Jules Ferry et l'école privée Sainte Jeanne d'Arc. Tous les jours de classe, il accueille environ cent enfants de la maternelle au CM 2.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons donner satisfaction à toutes les demandes, la capacité de la structure ne nous permet pas de dépasser une centaine d'enfants.

Le boulodrome ayant été déplacé,

Les tarifs

Le prix du repas est fixé à 3,60 € (repas + surveillance) pour les enfants déjeunant tous les jours à la cantine (soit 4 jours/semaine) et à 4 € dans tous les autres cas.

Remboursements:

En cas de maladie de l'enfant, le remboursement est effectif au 2ème jour de maladie (le certificat médical faisant foi). En cas de grève, le remboursement n'est effectué que et uniquement si le service de restauration ne peut être assuré.

tout l'espace sera maintenant réservé au restaurant scolaire lors de la pause méridienne les jours de classe ; ce qui sécurise le lieu et le laisse dans sa totalité approprié aux diverses activités pour les enfants.

Il est prévu de revoir la fonctionnalité du lieu et un agrandissement sur l'ensemble de la bâtisse (la salle de sport Jean Moulin sera d'ici l'été transférée sur l'espace Camp de la Cousse en face de la salle des associations). Cette extension réservée aux enfants permettra d'organiser au mieux les espaces et de consacrer notamment une salle de restauration aux plus petits (élèves des écoles maternelles).

Un projet a été réalisé par un cabinet d'architectes, validé par la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Les demandes de subventions sont en cours afin de réaliser cette opération au plus vite avec le minimum d'engagement financier de la part de la commune. La CAF s'est déjà engagée à hauteur de 83.160,00 € et l'Etat à hauteur de 29.590,00 € pour un montant de travaux prévisionnel de 220.000,00 €.

Menus spéciaux



En 2011, la commune changeait de prestataire en charge de la livraison des repas à la cantine scolaire. L'entre prise Provence Plats a été retenue en raison de la qualité de ses services mais

surtout car elle peut confectionner à la demande des repas spécifiques en fonction des allergies ou des confessions des élèves.

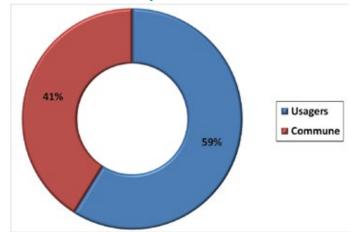
A noter que ce service de restauration scolaire fonctionne avec une dizaine de personnes à temps partiels. Trois agents titulaires (qui sont également en place pour le centre de loisirs les mercredis et jours de congés scolaires), les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) et quatre agents non titulaires en contrats aidés ou à durée déterminée.

Les menus du restaurant scolaire sont disponibles sur le lieu ou téléchargeables sur le site du village : www.ville-saintpargoire.com.

Cantine: répartition des dépenses

Intitulé	Montant
Repas	38 925,06 €
Énergie – élec	3 826,68 €
Produits pharmacie	23,89€
Fournitures d'entretien	1 960,21 €
Fournitures administratives	120,83 €
Maintenances - <i>vérif alarmes</i>	80,07€
Maintenances – <i>logiciel</i>	141,53 €
Impression tickets cantine	577,07€
Télécom – <i>tel</i> + <i>internet</i>	327,16€
Frais de personnel	33 313,03 €
TOTAL	79 295,53 €

Cantine: répartition du coût



La commune finance 41% du service de restauration scolaire. Pour chaque repas servi, les parents ne financent que 59% du coût réel du service (5.75€).

Le Service Enfance Jeunesse



ALSH: Répartition des dépenses

Intitulé **Montant** Repas 9 432,96 € Énergie – élec 1 848,95 € 1 286,06 € Alimentation – *goûters* Produits pharmacie 23,89€ Fournitures d'entretien 903,55€ Fournitures administratives 120,85€ Fournitures scolaires 1 118,42 € Maintenances – extincteurs 80,07€ Maintenances - logiciel 141,53€ Autres frais (animations) 2 525,90 € Transports 4 756,00 € Télécom 327,16€ Services bancaires 17,00€ 81 518,89 € Frais de personnel 104 101,23 € TOTAL

Le Centre de loisirs

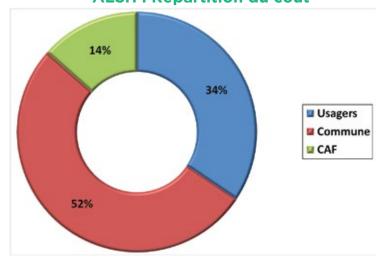
(A.L.S.H.: Accueil de Loisirs Sans Hébergement) accueille enfants, pendant les vacances scolaires, ainsi que les mercredis. La fréquentation reste souple, les enfants pouvant être accueillis en demi journée ou en journée complète.

Les enfants sont pris en charge par des animateurs (personnel ayant obligatoirement et au minimum le précédents nous retrouvons dons personnel en contrats à durée lerons la date).

déterminée ou en contrats aidés. En fait dix agents se relaient tout au long de la journée pour assurer l'animation et garantir la sécurité des enfants.

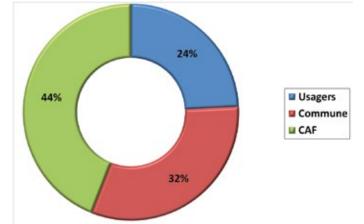
Traditionnellement, la saison estivale du centre s'achève par un spectacle à la fin du mois août. Vous êtes tous invités grands-parents, (parents, membres des familles habitants du village) à assister à la représentation, un specta-B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude cle sans prétention fait par les aux Fonctions d'Animateurs). enfants pour fêter la fin des Comme pour les services vacances. Nous vous v attennombreux en du personnel titulaire et du prochain (nous vous en rappel-

ALSH: Répartition du coût



La commune finance 52% du service ALSH. Pour chaque heure d'accueil d'un enfant, ses parents ne financent qu'un tiers du coût réel du service.

ALAE: Répartition du coût



La commune finance 32% du service ALAE. Pour chaque heure d'accueil d'un enfant, ses parents ne financent au'un auart du coût réel du service.

ALAE: Répartition des dépenses

Intitulé	Montant
Énergie – élec	327,16€
Produits pharmacie	23,89€
Fournitures d'entretien	558,79€
Fournitures administratives	120,85€
Maintenances – extincteurs	80,07€
Maintenances – <i>logiciel</i>	141,53€
tickets ALAE	158,47€
Télécom	327,16€
Frais de personnel	41 950,16 €
TOTAL	43 688,08 €

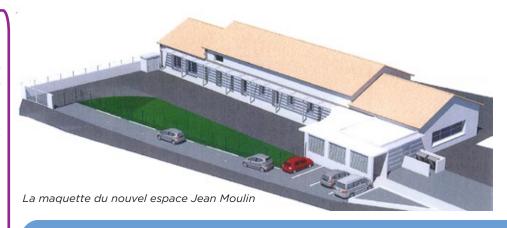
Le Service Enfance Jeunesse

Le service de l'A.L.A.E.

(Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) fonctionne tous les jours de classe de 7h30 à 9h et de 17h à 19h. Là encore le service explose : de plus en plus d'enfants le fréquentent, les parents travaillent souvent loin de leur domicile et sont contraints à des temps de trajets parfois longs. D'où la nécessité d'un accueil des enfants le matin avant les heures de classe ainsi que le soir après le temps scolaire.

Ce service demande du personnel : environ 7 personnes en fonction des effectifs accueillis, 4 agents permanents titulaires du BAFA ou d'un BAFD et des agents employés sous contrat à durée déterminée ou en contrats aidés.

Les agents s'occupent des enfants dans la structure et assurent les trajets entre le centre d'accueil et les écoles.



Rénovation de l'espace Jean Moulin

Afin de conforter la dynamique du Service Enfance Jeunesse et permettre d'accueillir un public de plus en plus nombreux chaque année dans des conditions optimales, la commune rénove l'ancien boulodrome. L'espace Jean Moulin, équipement spécifiquement dédié au Service Enfance Jeunesse, sera créé en 2013 et opérationnel au début du second semestre. Il bénéficiera des espaces laissés vacants après le déménagement de la salle de sport et du club de pétanque. Ainsi, près de 360 m² rénovés seront mis à la disposition des enfants et des animateurs.

La bibliothèque

Située au centre du village dans la Maison des Arts, la bibliothèque de la commune fait partie du réseau intercommunal depuis 2007. La création de ce service a permis la mise en place d'équipement informatique toutes les bibliothèques et offre un catalogue d'ouvrages plus important. Depuis 2011 vous pouvez faire vos réservations (livres, cd, dvd) de chez vous via le site de la ccvh, une navette passe chaque mercredi déposer vos réservations à la bibliothèque.

Ce service a également permis de développer les animations petite enfance réservées aux tous petits (non scolarisés). Un jeudi par mois la bibliothèque accueille les plus petits est leur propose soit un spectacle soit une animation. Ce rendez-vous mensuel est très apprécié aussi bien par les enfants que par les adultes.

Pour l'année scolaire 2012/2013, toutes les classes des 3 écoles fréquenteront la bibliothèque municipale.

Pour les classes maternelles, des livres adaptés à leur âge sont mis à la disposition des enfants (livres cartonnés, en tissus ou animés). Un temps de découverte et lecture qui est aussi un moment de calme, d'écoute, d'attention et tout cela hors de l'école.

raconter aux au mois de mars. copain viennent enfants leurs aventures à travers En dehors de l'accueil des classes, la des activités autour du livre sont proposées (pêche aux livres...)

Pour les classes de primaire, des albums, des romans, des documentaires, des BD et bien sûr des mangas sont à disposition des enfants; chacun peut emprunter pour la maison un livre de son choix, qu'il peut échanger la semaine suivante.

Une belle façon de découvrir le livre et la lecture dès le plus jeune âge; de rester attentionné aux livres prêtés, de les rendre en excellent état afin qu'ils puissent circuler de foyer en foyer.

Peut-être font ils découvrir à leurs parents ou grands parents un lieu (la bibliothèque), de vrais trésors (les livres) et une belle culture : celle de la lecture, de la sensibilité, de l'attention, du respect pour tous ces magnifiques ouvrages.

A noter que, cette année, neuf classes participent au concours "Les national incorruptibles".

Pour les petites sections, tous les Trois classes auront la chance de 2 mois, Hugo l'escargot et son rencontrer un auteur ou un illustrateur

un grand livre magique ; pour les bibliothèque municipale est ouverte moyennes et grandes sections, au public le mardi 9h/12h, mercredi 9h/12h-14h/17h30 et le jeudi 16h/19h; l'inscription est gratuite pour les enfants et adolescents. Une cotisation de 10€ est demandée aux adultes.

Ludothèque

A la Maison des Arts un autre rendez vous important, les jeudis

de 17h à 19h : la Ludothèque. Un

service financé par la commune. Deux formules vous sont offertes. Jouer sur place avec de multiples jeux de société; jouer à plusieurs, apprendre les règles des jeux, le respect de ses partenaires ou adversaires ou alors emprunter des jeux pour 15 jours environ et pouvoir ainsi jouer en famille.

Pour ce, il faut s'inscrire auprès des animateurs de l'association Homo Ludens Associés les jeudis. Ces ieux de société s'adressent aux personnes à partir de 7 ans et sans limite d'âge. Venez nombreux voir et vous inscrire pour pouvoir jouer tranquillement chez vous famille ou entre amis. C'est génial!

Les écoles

La commune dispose de deux écoles publiques entièrement rénovées dans le cadre d'un programme pluriannuel 2009-2013 : l'école maternelle Jean Jaurès accueille 99 élèves et l'école primaire Jules Ferry accueille 148 élèves.

L'école Jean Jaurès (école maternelle)

Après deux ans de rénovation intégrale dans le bâtiment existant, l'école a fait l'objet en 2012 de travaux permettant la création d'une nouvelle classe en rez de chaussée. Pas de nouveau poste créé par l'académie pour la rentrée scolaire 2012; mais la classe est d'ores et déjà faite et ainsi cet établissement scolaire est prêt pour accueillir un nouvel enseignant lors de la rentrée scolaire 2013, si l'académie ouvre un poste.

Pour cette année scolaire 2012 - 2013, la répartition dans les classes est la suivante :

	PS - MS Petite Section Moyenne Section	PS - MS Petite Section Moyenne Section	MS - GS Moyenne Section Grande Section	GS Grande Section
Répartition	24	25	24	26



La nouvelle classe maternelle

La nouvelle rampe d'accès

Visite de la Mairie

Dans le cadre de ses missions pédagogiques, la Mairie s'associe régulièrement aux établissements scolaires lors de l'apprentissage des règles démocratiques et républicaines. Ainsi, le Maire accueille régulièrement les élèves à l'occasion d'une visite de l'Hôtel de Ville.

Fête de fin d'année et carnaval
Chaque année les

Chaque année les écoles Jean Jaurès et Jules Ferry défilent dans Saint-Pargoire lors du carnaval des écoles. Cette année accompagnez les l'après midi du 19 avril.

rampe d'accès.
La cour a fait l'objet d'une réfection : le sol a été très largement modifié et un jeu réservé aux enfants de trois à six ans a été installé avec un sol souple.
Nous espérons que tous ces aménagements et ces travaux permettront un meilleur accueil pour nos petits bouts de choux.

Ces travaux ont également permis de rendre l'école accessible aux personnes à mobilité réduite par la création d'une

Rythmes scolaires

Après consultation des Conseils d'écoles Jean Jaurès et Jules Ferry, la réforme des rythmes scolaires

es es e dans les établisseiens en Septembre

sera mise en œuvre dans les établissements Saint-Pargoriens en Septembre 2014.

ATSEM

Si l'article R 412-127 du CGCT n'oblige pas la commune a affecter une ATSEM à chaque classe de l'école maternelle Jean Jaurès, la municipalité a choisi de le faire afin de garantir les meilleurs conditions d'apprentissage pour les plus petits. Ainsi quatre agents exercent les missions d'ATSEM à l'école maternelle pour les quatre classes de cet établissement.

Les écoles

L'école Jules Ferry (école primaire)

Cette année scolaire 2012-2013, une création de poste pour une classe supplémentaire a été actée par l'Académie. L'école se compose donc de six classes réparties comme suit :

	СР	СР	CE1	CE2	CM1	CM2
Répartition	22	23	24	28 4	+ 22	25

Toutes les classes sont neuves puisque le bâtiment a bénéficié d'une importante réhabilitation il y a deux ans. La cour a fait l'objet d'un marquage au sol pour divers jeux d'extérieur.

Remise des dicos

Traditionnellement. la commune offre 🔌 des dictionnaires aux élèves de CM2 entrant en 6ème à l'occa-



sion d'une cérémonie de remise ganisée à la Mairie. Ainsi, depuis 2008, 114 dictionnaires ont été distribués aux nouveaux collégiens.



Les nouveaux sanitaires

Frais scolarité des écoles Jean Jaurès et Jules Ferry :

Eau	1 051,37 €
Energie (électricité et chauffage)	12 842,80 €
Entretiens obligatoires (sécurité incendie, alarme, chaudière)	1 486,19 €
Fournitures scolaires et administratives	18 008,56 €
Télécommunication (téléphone et internet)	2 430,97 €
Photocopieuses	1 628,96 €
Produits entretiens	3 992,57 €
Divers (taxes, réparations, assurance)	3 342,76 €
Frais de personnel	100 803,34 €
Total	145 587,52 €

ENR

En 2009, la commune équipait l'école Jules Ferry d'un TBI (Tableau Blanc Interactif) et d'ordinateurs portables dans le cadre du plan « École Numérique Rurale » pour un montant de 15 000 €. Les écoliers ont depuis accès aux multimédias et s'épanouissent grâce à cet équipement pédagogique ultra moderne.

Rénovation de l'école Jules Ferry

Le programme pluriannuel de rénovation des équipements s'achèvera en 2013 à l'école Jules Ferry. Les travaux porteront sur les toilettes extérieures, la démolition des deux préfabriqués (qui servent actuellement de bibliothèque pour l'un et d'espace d'activités : peinture, gym... pour l'autre) puis la reconstruction de deux espaces pédagogiques définitifs et d'un préau.



Le nouveau préau et les deux nouvelles classes

Des enfants... un CD!

Depuis maintenant deux ans, les scènes sont tournées pour enfants du CM2 de l'école Jules réaliser le petit clip vidéo qui Ferry réalisent un CD.

un thème et écrivent la chanson ce travail et qu'un exemplaire sur la mélodie. Ils proposent du CD et du DVD est remis à aussi des dessins qui sont chaque enfant. utilisés pour confectionner la

Lorsque les enfants sont prêts, nous enregistrons la chanson avec la collaboration de Paradisiac évenementiel qui s'occupe du mixage final, avant de faire graver le CD.

Durant l'enregistrement,

illustrera la chanson.

compose d'abord une C'est lors d'un goûter offert

Le premier CD a été financé par la Mairie, le second par Paradisiac évenementiel.

Le but de cette initiative est, pour moi, de faire partager ma

Thierry LUCAT

Saint-Pargoire Bulletin communal - www.ville-saintpargoire.com

Les écoles

A propos de l'école privée

Pourquoi l'école privée doit déménager ?

L'école privée n'est plus en conformité avec les nouvelles normes notamment celles sur l'accessibilité qui rentrera en vigueur en 2015.

En quoi consiste le projet de la nouvelle école privée ?

L'école doit acheter 1500m² de terrain situé sur l'ancien stade pour y construire un école neuve comportant quatre classes, 1 cour et 1 salle d'activités. Le bâtiment sera en rez de chaussée et n'aura aucune possibilité d'extension.

Est ce que ce sera un bâtiment privé sur du terrain public? Non, le projet sera conduit comme celui de la maison médicale,ce sera une construction privée sur du terrain privé.

Le terrain est il donné par la mairie?

Non, la commune a fait évaluer le prix du terrain par les Domaines, comme l'impose la loi, le terrain sera vendu au prix fixé par l'état.

Ce projet est il possible, ailleurs sur la commune ?

Non. Pendant 18 mois les dirigeants de l'école privée ont présenté plusieurs projets à la mairie mais aucun n'étaient réalisables, soit pour des raisons d'accessibilité et de sécurité, soit pour des raisons liées au POS. En effet, depuis le 31/12/2010 nous n'avons plus le droit de modifier notre plan d'occupation des sols, en parallèle nous devons élaborer un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le PLU est en cours mais il faudra plusieurs années pour le concrétiser.

Pourquoi près de l'école Jules Ferry?

Pour créer un pôle pédagogique et parce que le terrain est urbanisable immédiatement. Il faut savoir que lors de la construction du complexe sportif, la totalité de l'ancien stade devait être transformé en lotissement dans le but d'abonder le budget communal. Cette idée a pu être abandonnée grâce aux financements accordés, dès lors la mairie a décidé de réserver cet espace à un pôle pédagogique : la microcrêche, et un espace vert conservé pour le loisir des enfants.

La proximité des 2 écoles permettra aux agents communaux d'accompagner plus facilement les enfants des 2 écoles à la cantine municipale.

Pourquoi les enfants de l'école privée vont à la cantine municipale encadrés par des agents communaux ?

Parce que lors de la création de la cantine municipale, les effectifs des écoles publiques n'étaient pas suffisants pour que la mairie obtienne des subventions. Le Maire de l'époque a donc demandé à l'école privée d'utiliser la cantine municipale, en échange la mairie s'engageait à venir chercher et à ramener les enfants de l'école privée.

Le parking sera-t-il assez grand?

Oui, en ôtant les 1500m² vendus à l'école privée il reste un parking de 2000m² équivalent à une aire de stationnement de 150 places plus les places de l'ancien parking devant l'école Jules Ferry.

Comment gérer la circulation et la sécurité aux abords de l'école ?

L'école privée a des horaires décalés, elle ouvre à 8H30 ou 13H30, les cours commencent à 8H45 ou 13H45, de fait la sortie se fait plus tôt que celle des écoles publiques ce qui devrait faciliter la circulation même si celle ci est accrue.

Le nouveau garde champêtre aura pour mission tous les jours de période scolaire de régler la circulation et de sécuriser la traversée de la route pour les enfants des 2 écoles.

A noter qu'il n'a jamais été prévu un quelconque accès par la rue de la costette.

L'école Jules Ferry peut-elle s'agrandir?

Oui, car la surface actuellement disponible sur l'ancien stade est de 8109m² (ancien terrain de foot moins la crêche); En ôtant les 1500m² vendus, les 2000m² de parking, la commune dispose encore de 4609m² disponibles.

En 2013 il est prévu la construction de 2 classes neuves à la place des 2 « Algéco », ainsi que de nouveaux sanitaires. L'école Jules Ferry pourra accueillir jusqu'à 240 élèves contre 148 actuellement (L'école maternelle Jean Jaurès peut accueillir jusqu'à 150 élèves contre 99 actuellement). La saturation des équipements actuels supposerait que la population de St Pargoire atteigne 5000 habitants.

Malgré ce, une extension est encore possible pour les 2 écoles publiques.

Dotation allouée à l'école privée

La loi n°59 1557 du 31 décembre 1959, dite "Loi Debré" et plus récemment la loi n°2009-1312 [...] fixent les principales règles de la participation des communes aux dépenses de fonctionnement des établissements privés sous contrat avec l'État. Ainsi la participation aux frais de dépenses de fonctionnement de l'école privée de Saint-Pargoire est une obligation légale et constitue une dépense obligatoire. En effet, les collectivités territoriales sont tenues de participer au financement du fonctionnement des écoles privées dans les mêmes conditions qu'elles partici-

pent aux dépenses de fonctionnement des classes correspondantes dans les écoles et les établissements publics d'enseignement.

Concrètement la commune établit le coût de la scolarité hors investissement (matériels, énergies, télécommunications, frais de personnel...) d'un élève fréquentant les établissements publics et verse chaque année à l'école privée l'équivalent par élève domicilié à Saint-Pargoire qu'elle accueille. Ainsi la commune a versé une participation de 35 597,88€ en 2012.

Patinoire

Temps fort des festivités de fin d'année, la mune installe depuis 2011 une patinoire Place Roger Salengro afin que les enfants profitent des mieux ลนx vacances et de la féerie de noël. Venez nombreux participer aux festivités 2013.

Ram / Microcrèche

Le Relais Assistants Maternels intercommunal a été créé en septembre 2010. Il a plusieurs missions à destination des assistants maternels, des enfants accueillis et des parents employeurs.

Des animations itinérantes

Chaque matin, une animatrice du RAM, éducatrice de jeunes enfants, équipée de matériel pédagogique adapté, se déplace dans une commune et y propose une animation gratuite, ouverte aux enfants et aux assistants maternel. Divers ateliers sont proposés selon le rythme et la capacité des enfants présents : comptines, chansons, histoires, marionnettes, motricité, peinture, pâte à modeler, transvasements, jeux d'eau, éveil musical...

Chaque assistant maternel appartient à un groupe constitué par localité. Tous les assistants maternels de Campagnan et de Saint-Pargoire peuvent ainsi se retrouver à la salle Max Paux environ 2 fois par mois de 9h30 à 11h30. Il s'agit d'un temps de rencontre pour les enfants entre pairs : lieu de socialisation, de rencontre de l'autre, apprentissage de la vie en collectivité, renforcement des facultés à gérer la frustration, les conflits...

C'est également un lieu de rencontre pour les assistants maternels entre professionnels : échange de compétences et d'orientations éducatives, écoute et soutien en cas de situations difficiles, implication de chacun lors de ces rencontres.

Permanences administratives les après-midi dans les locaux du RAM au Domaine Départemental des Trois Fontaines au Pouget : Les animatrices du RAM accompagnent sur rendez-vous, par téléphone ou par mail, les assistants maternels dans leur profession ainsi que les parents employeurs dans leurs démarches administratives et juridiques.

Le Relais Assistants Maternel intercommunal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Contactez votre animatrice:

Emilie RIQUE, animatrice RAM: 06 43 34 62 00 (référente sur Saint Pargoire)

Les multi-accueils

(crèches et jardin d'enfants) :

La communauté de communes Vallée de l'Hérault, dans le cadre de la compétence cueils collectifs municipaux de Gignac et Montpeyroux en mars, ce sont les multi-accueils associatifs d'Aniane, Montarnaud et St-André-de-Sangonis qui ont souhaité être intégrés à la communauté de communes en septembre dernier.

Désormais, ce sont donc 5 multi-accueils intercommunaux, représentant 119 places les besoins d'accueil des tout-petits sont nombreux et tout l'enjeu est d'articuler l'offre entre l'accueil collectif et l'accueil

La micro-crèche de St-Pargoire est, elle, entièrement gérée par l'association départementale Familles Rurales.

Contacts au 04 67 57 04 50 : Laurence COLLOT, coordinatrice petite

Nathalie BULINGE, directrice service petite enfance jeunesse

Microcrèche

le 30 mars 2012.

Ce projet est piloté par la Fédéra- communes partenaires. tion Familles Rurales de l'Hérault Une équipe de professionnels de la confiance et leur implication. de Saint-Pargoire, Campagnan et collectif de qualité. Aumelas. Cette éco-construction a L'engouement été financée avec le concours de la familles CAF de l'Hérault, de la MSA du micro-crèche est tel qu'il Languedoc, du Conseil Général de est difficile de répondre l'Hérault, du Conseil régional à toutes les demandes. Languedoc-Roussillon, du député C'est pourquoi une liste de la circonscription, et avec le d'attente a été établie. soutien du Crédit Coopératif et du L'association Crédit Mutuel sur un emprunt ban- parents dont les enfants

Elle se situe sur un terrain commu- est en cours de création,

en collaboration avec les mairies Petite Enfance y propose un accueil

des fréquentent la structure

nal mis à disposition en plein cœur elle a pour but de participer avec La micro-crèche associative « Los de la commune. Cette structure a l'équipe à la conception et l'organi-Cagarauletas » a ouvert ses portes une capacité d'accueil de 10 places sation du projet d'accueil des pour les familles résidant sur les enfants. Les membres du personnel remercient les familles pour leur



MICRO-CRECHE LOS CAGARAULETAS

1 bis rue du Stade - 34230 St Pargoire

Tel: 04 67 32 76 12 - Mail: mcloscagarauletas@orange.fr

Sport et culture

Le domaine de l'enfance jeunesse s'étend au delà de l'institution scolaire grâce au milieu associatif local. Parmi toutes les associations qui concourent à l'animation de notre bourg, en voici six d'entre elles.

L'école de tennis, créée en 2010, connaît un réel succès auprès de nos enfants.

En effet, celle-ci accueille le samedi matin de 9h à 13h, depuis sa création, une trentaine d'enfants de 6 à 16 ans. Le niveau des élèves va du débutant en mini-tennis jusqu'au niveau confirmé de Raquette 1 pour les plus grands.

Pour les enfants à partir de 6 ans, l'école de tennis a repris son activité le samedi 29 septembre de 9h à 13h.



Pour encadrer les futurs champions, **Didier Combarnous**, breveté d'Etat, assisté par Ludovic Pastor, a vu son contrat renouvelé et entamera sa 3eme saison au sein du club.

Infos:

Tél: 06.51.60.40.81

Mail: as.saint.pargoire@fft.fr

L'A.L.M.SP Taekwondo Dojang

a vu le jour en septembre 2005 sur la Commune de Saint-Pargoire. Nous comptons une cinquantaine d'adhérents qui ont de 3 à 45 ans. Nous enseignons le Taekwondo, art martial Coréen, qui est un sport Olympique, sous la Direction de Mme **Jessica Daynes-Santino**, Professeur diplômé d'Etat (B.E.E.S.) plusieurs fois titrée, Vice-Championne de France et Championne régionale en technique. Elle est également arbitre nationale et responsable d'Arbitrage Régional en Languedoc-Roussillon. Notre Club compte également 3 autres arbitres : 1 National, 1 Régional et 1 Régional stagiaire.

Lors de notre dernière compétition intitulée « Coupe de Noël », qui s'est déroulée à Montpellier le 16 décembre dernier, nous comptions 16 compéti-

teurs enfants. Les résultats :

En combat :

Hippolyte Floquet (Tressan): 1er Tyron Santino (Puilacher): 1er Maxime Kuznik (Montarnaud): 2e Nicolas Lasserre (Vendemian): 2e Maxime Bertrand (St-Pargoire): 3e Nathan Devot (Nébian): 3e Louis-Henri Fouquet (Montarnaud): 3e

Au Tio Aptchagui (Coup de pied sauté et frappe en hauteur pour atteindre une cible): Marine Grailhes (Le Pouget): 2e

Par ailleurs, se sont qualifiés pour les Championnats de France : Ibrahim Bouthir : Senior /-74 kg / Samir Hammouch : Vétéran/-80 kg Estèle Oustry : Cadette/-55 kg

Nous leur souhaitons à tous trois bonne chance!

Vous pouvez nous rejoindre et faire 1 ou 2 cours d'essai, les mercredi et samedi salle Jean Moulin à partir de 13h suivant les catégories.

Pour tout renseignement: 06.03.28.50.63.

L'école de musique intercommunale de la vallée de l'Hérault

a pour objectif d'offrir une formation musicale et instrumentale au plus grand nombre. Pour un accueil encore plus proche des attentes de la population, L'EMI développe son projet en favorisant l'ouverture au public de tous âges, tout en diversifiant l'offre tant dans les pratiques instrumentales qu'au niveau des répertoires. L'école compte aujourd'hui 280 élèves.

Trois parcours d'enseignement sont proposés afin de s'adapter à l'âge des élèves :

- Parcours découverte s'adresse aux enfants de 5 à 7 ans souhaitant découvrir la musique.
- Parcours diplômant s'adresse aux élèves à partir de 8 ans qui souhaitent débuter ou poursuivre l'apprentissage d'une discipline.
- Parcours personnalisé permet aux lycéens et aux adultes de poursuivre ou débuter une pratique instrumentale, de culture musicale voire une pratique collective.

A noter également l'éveil musical dès 5 ans et les chorales d'enfants et d'adolescents.

Les enseignements sont dispensés et répartis au sein de trois antennes : Gignac, Montarnaud et Saint-Pargoire. Les inscriptions se font en général au mois de juin pour la rentrée suivante. Nhésitez pas à vous renseigner en cours d'année en contactant l'EMI au 04 67 57 29 14 ou par mail : ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

Pour tout renseignement, nous contacter au: 06.03.28.50.63.

Sport et culture

Le club de Judo

Pourquoi, comment, par qui est venue l'idée d'une école de Judo ? L'école de judo a été créée en 1987 pour répondre à une demande des habitants de la commune, afin de créer une activité supplémentaire à Saint-Pargoire.

Qui sont les personnes chargées de cette école et quelles sont les fréquences des cours ?

Deux enseignantes diplômées d'Etat assurent l'apprentissage des élèves: Marylène depuis septembre 1996 et Aurélie, formée au club, qui a passé son professorat il y a deux ans, en vue de remplacer Marylène lorsqu'elle décidera de passer la main. Les cours ont lieus 2 fois par semaine, étalés sur 3 jours. Le pré-judo accueille les tous petits de grande section de maternelle 1h par semaine, puis les débutants (1 à 2 ans de judo), les moyens 1 (2 à 3 ans

de judo) et enfin les moyens 2 (3 à 4 ans de judo) 2h par semaine. La structure compte aujourd'hui environ 70 licenciés.

De quelles communes viennent les élèves et comment les parents ont eu connaissance de cette école?

La très grande majorité des élèves sont de Saint-Pargoire. Nous accueillons également des enfants des villages alentours: Campagnan, Saint-Pons, Tressan, Paulhan... Nous nous faisons connaitre par le biais d'affiches, de dépliants distribués dans les écoles, et par notre site Internet.

Est ce que certains participent déjà à des rencontres ou des tournois? Comment s'effectuent alors les déplacements?

Les tounois débutent à partir de la catégorie benjamins (enfants de 11 à 12 ans). Les déplacements sont assurés par les parents, qui viennent encourager leurs enfants. Il est notable que notre école a été récompensée de ces efforts en 2008, par le titre de championne de France cadette obtenue par Aurélie. fait rarissime pour une petite structure comme la notre.

Y a t'il un rassemblement en fin de saison sportive pour rassembler et récompenser ces "chers petits"?

Pour chaque fin d'année sportive, à la fin du printemps, nous proposons à nos jeunes athlètes une sortie de groupe : kayak, accro-branche ou balade au Salagou.

Comment peut-on vous contacter? Par téléphone au 04 67 90 36 81 ou au 06 32 89 59 92. Ou par mail : stpargoirejudo@wanadoo.fr

Le site Internet: www.stpajudo.free.fr/

L'école de Pétanque

J'ai rencontré...

Loïc Boutières qui encadre les jeunes de l'école de pétanque de Saint-Pargoire.

Pourquoi une école de pétanque?

LB : afin que la pétanque perdure et que les jeunes puissent se rassembler autour du sport.

Depuis combien de temps entrainez-vous ces ieunes? Quelle est leur movenne d'âge?

LB: depuis un an. Ils ont entre 6 et 17ans.

Quelle est votre rôle au sein de cette école ?

LB : Mon rôle ne se borne pas simplement au jeu, mais à leur apprendre ce qui est primordial : « le respect, le calme et la loyauté... »

A quelle fréquence ont lieu les entrainements?

LB : tous les mercredis de 14 à 16h. Un calendrier de compétitions devrait aussi être défini pour la prochaine saison. Elles devraient avoir lieu les mercredis et samedis.

Quelle est votre motivation?

LB: intéresser les jeunes à la pétanque et les rassembler dans un esprit de compétition, éveiller leur sens du contact. Voir des jeunes qui sont dans la rue sans intérêt pour quoi que ce soit est vraiment dommage.

A quel âge avez-vous commencé la pratique de la pétanque?

LB : à 16 ans. J'ai retrouvé dans ce sport ce qui me manquait : le calme, la tranquillité et surtout j'ai apprécié les rencontres que j'ai pu faire...

Infos: 06 47 68 98 44

Le F.C.S.P.

Qui est le président du Football Club Saint-Pargoire ? Il s'agit de Raymond Fournier.

Combien le club de foot compte-t-elle de membres ? Le club compte environ 170 adhérents. 18 personnes encadrent et s'occupent de la gestion tant matérielle qu'administrative du club. Ces personnes sont de plus toutes bénévoles.

On sait qu'au sein du club, il existe une école de foot ? En effet, une école a été créée en 1996 afin de permettre aux plus jeunes de pratiquer ce sport dans les meilleures conditions possibles. Elle accueille environ 66 enfants.

Qu'elle est la personne chargée de les entraîner? Il s'agit d'Andrélyne Bernabeu. Elle gère l'accueil et les entraînements.

A quelle fréquence les tournois ont lieu sur le nouveau stade?

Au sein du complexe sportif, une vingtaine de plateaux sont organisés chaque année. De nombreuses rencontres ont aussi lieu en extérieur. Le district organise par ailleurs des journées nationales sur le stade de Saint-Pargoire.

Il y a une équipe féminine au sein du club?

Le site Internet :

Oui et d'ailleurs, « les féminines » débutent la 2ème phase en ligue à 11!

Infos: 04 67 00 59 36 | 06 76 08 18 70

www.fc-st-pargoire.footeo.com



L'intergénérationnel

La pluralité des services offerts à la population permet au Service Enfance Jeunesse d'organiser des activités intergénérationnelles en coopération avec le CCAS et la Résidence Montplaisir.

Depuis plusieurs années

dans le cadre de Culture en arc en ciel. la mairie en partenariat avec le Conseil Général s'implique à travers la maison de retraite et l'école dans l'organisation d'une fête intergénérationnelle. Les résidents et les écoliers travaillent autour d'un thème différent tous les ans (poésie, écriture, musique...).

Une fois le thème choisi, trois séances de sensibilisation sont programmées à la Résidence Montplaisir et à l'école Jules Ferry, avec une dernière séance commune pour tous les participants.

Un des temps fort de Culture en arc en ciel est le rassemblement des résidents, des écoliers et des saint-pargoriens autour d'un spectacle et d'un goûter programmés jusqu'à présent le 21 juin, jour de la fête de la musique.

Au mois d'octobre se déroule la semaine nationale des personnes âgées et l'intergénération, il s'agit de la semaine bleue. Les enfants en classe de CM2 de nos écoles participent à cette semaine avec enthousiasme. Sur les communautés de communes Cœur d'Hérault, l'échange intergénérationnel se décline sous la forme d'un challenge bleu intercommunal organisé autour d'un quiz Résidents et enfants ont chanté ensemble



du niveau du certificat d'études. Ce quiz a lieu le même jour sur toutes les communes. Il comprend une dictée, des questions de français, de mathématiques, de géographie, d'histoire et d'instruction civique. Il est réalisé par groupes rassemblant séniors, enfants, résidents, et habitants du village. Au terme de l'épreuve, un diplôme nominatif de participation est remis à chaque candidat. En 2012, la challenge s'est déroulé le 18 octobre.

Concours photo

Depuis 2011, la commune organise un concours photo durant l'été : « Cet été, je clique à Saint-Pargoire ». On y distingue 3 catégories de participants: enfant, ado et adulte.

> Infos: Bibliothèque Tel: 04 67 90 16 79



Le 1er prix catégorie "enfant". Thème : "La garrigue"

Tél: 04 67 98 70 01 | Fax: 04 67 98 79 28

mairie@ville-saintpargoire.com

Cantine - Centre de loisirs

Tél: 04 67 98 76 75

enfance-jeunesse@ville-saintpargoire.com

Tél: 04 67 90 16 79

culture-animation@ville-saintpargoire.com

Résidence Montplaisir

Tél: 04 67 98 76 22 | Fax: 04 67 98 72 79

montplaisir2@wanadoo.fr

Mme Le Maire:

sur rendez-vous les mardis matins

CCAS: les vendredis matin

Prise en charge CCVH

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'associe au domaine de l'enfance en finançant le transport des élèves qui visitent les sites de notre territoire.

Numéros de service

Bibliothèque

Permanences

Urbanisme:

sur rendez-vous les jeudis matins

Ecole Jules Ferry Tél: 04 67 98 71 29

Ecole Jean Jaurès Tél: 04 67 98 72 02

Ecole Jeanne d'Arc Tél: 04 67 98 76 59

Service eau potable

(SIEVH) Tél: 04 67 25 28 29

Collecte des ordures ménagères (CCVH)

Tél: 04 67 57 04 50

CESMI

Tél: 04 67 66 67 66

Syndicat Centre Hérault

Tél: 04 67 88 18 46

Pompiers: 18 / 112 Secours: 15

Gendarmerie: 17

Le 1er prix du concours photo, catégorie "ado".